

RAPPORT DU TRESORIER.

TORONTO, 16 septembre, 1885.

15 septembre, 1885 :

Argent reçu jusqu'à date.....	\$ 684 00
do payé, d'après mandats.....	140 60
	—————
Balance en mains, en argent.....	\$ 543 40

JOHN YOUNG, *trésorier*.

Référé au comité des finances.

ADRESSE DU PRÉSIDENT.

TORONTO, 16 septembre 1885.

FRÈRES ENTREPRENEURS,

Le cours régulier du temps nous a ramenés une seconde fois en assemblée annuelle. Je vous félicite du succès de notre association ; elle n'est plus une expérimentation, mais une réalité substantielle.

L'assemblée préliminaire de cinquante-cinq gentilshommes qui ont formé le noyau de l'association, dans les salons de M. John Young, le 3 juillet, 1884, a pu paraître un bien petit commencement, mais si nous nous rappelons le zèle de tous ceux qui étaient présents et l'harmonie qui a régné alors, on ne doit pas s'étonner que lors de l'ajournement de notre assemblée en septembre, environ deux mois plus tard, le nombre des membres se trouvait déjà plus que doublé, et notre succès est maintenant assuré ; bien que notre existence ne date que d'un an, nous ne le cédon à aucune autre association du continent par le nombre et par la réussite de l'objet pour lequel nous sommes associés.

C'est un plaisir de rencontrer des frères entrepreneurs que nous ne connaissons que de nom : ces assemblées nous permettront des relations intimes et personnelles et cimenteront entre nous les liens de l'amitié ; elles doivent aussi être regardées comme des réunions commerciales, et les informations obtenues par leur moyen nous rendront bien au-delà du temps et de l'argent dépensés pour y assister. Nous trouvons partout en Amérique, des organisations semblables, formées pour l'avantage et l'avancement mutuels, et beaucoup de bien en est déjà résulté. L'entrepreneur de progrès n'est jamais oisif, son esprit cherche constamment de nouveaux moyens de préparer les morts pour la sépulture ; s'il veut réussir, l'entrepreneur actif doit se tenir au premier rang en s'efforçant d'améliorer sa condition et d'élever en même temps la dignité de sa profession ; chaque entrepreneur doit avoir pour but fixe de placer l'état qu'il exerce sur un meilleur pied qu'il ne l'a trouvé, d'en élever le niveau et de le faire reconnaître par tous comme une profession permanente et régulière.

Par le passé, la plupart de ceux qui suivaient cette occupation se sont acquittés de leurs devoirs d'une manière peu satisfaisante, faute des soins nécessaires, cela est regrettable ; et un des objets de notre association est d'enseigner à ceux qui désirent l'apprendre, à préparer les corps pour la sépulture de manière à ce qu'ils conservent une apparence de vie, par l'emploi des meilleures méthodes, de même que d'amener notre profession à un état de perfection plus élevée ; de protéger les intérêts de nos frères entrepreneurs de même que ceux de nos patrons.

Si nous considérons la manière indifférente avec laquelle on procédait lorsque beaucoup d'entre nous sont entrés dans cette carrière, et que nous voyons notre état au rang qu'il occupe à présent, grâce aux efforts de quelques esprits d'élite, qui voudrait retourner aux méthodes routinières de nos prédécesseurs ? "Il nous reste beaucoup à apprendre," et si nous voulons nous tenir au niveau du progrès, si nous voulons réussir, nous devons constamment chercher et expérimenter, et ne jamais prendre de repos avant d'être passé maître dans la profession. Nous avons déjà beaucoup fait dans ce but, cependant notre travail est incomplet ; nous devons protester contre un commerce illégitime. Nous devons nous efforcer d'agir de concert avec les fabricants, et leur donner autant que possible, notre assistance pour soutenir le commerce